



Original Paper

<http://ajol.info/index.php/ijbcs>

<http://indexmedicus.afro.who.int>

Evaluation, identification et amélioration des contraintes liées à l'accès au microcrédit par les producteurs pour une meilleure productivité des systèmes agroforestiers à *Anacardium occidentale* L. au Burkina Faso

Yacouba Noël COULIBALY^{1*}, Paulette TAITA¹, Salfou OUEDRAOGO²,
Juliette OUEDRAOGO² et Gérard ZOMBRE³

¹Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Station de Recherches Environnementales et Agricoles de Farako-Bâ, 01 BP 910, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso.

²Projet d'Appui au Développement de l'Anacarde dans le Bassin de la Comoé pour la redd+ (Pada-redd+), 01 BP 337, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso.

³Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo, École doctorale sciences et techniques, 03 BP 7021, Ouagadougou 03, Burkina Faso.

*Auteur correspondant ; E-mail : yacoubacoulibaly2002@yahoo.fr, Tel : (00226) 78 87 34 75 / (00226) 70 43 21 13

Received: 07-04-2022

Accepted: 03-08-2022

Published: 31-08-2022

RESUME

L'application des bonnes pratiques de production qui améliorent la productivité des systèmes agroforestiers à anacardier est limitée par le faible accès des producteurs à des microcrédits. L'objectif de cette recherche était d'évaluer l'accès et d'identifier les contraintes pour l'accès des producteurs d'anacarde à une ligne de crédit pour les acteurs de la filière anacarde dans les régions cascades, hauts bassins et sud-ouest afin de formuler des recommandations pour améliorer l'accès des producteurs au microcrédit. Les données ont été collectées à travers une enquête et l'état des déboursés de la ligne de crédit. L'accès des producteurs au microcrédit est réduit du fait de la compétition avec les autres acteurs de la filière, de la garantie, du retard dans le décaissement des microcrédits accordés, du déficit d'information et de structuration des producteurs. La mise en place de ligne de crédit spécifique aux producteurs d'anacarde et spécifique aux différentes opérations de production pour les producteurs, l'implication de l'interprofession de l'anacarde dans l'information pour augmenter la confiance des producteurs à adhérer à l'approche crédit, la mise en place des assurances agricoles ou de fonds de garantie et la structuration des producteurs sont des recommandations qui amélioreraient l'accès des producteurs au microcrédit.

© 2022 International Formulae Group. All rights reserved.

Mots clés: Financement, filière anacarde, garantie, agroforesterie.

Evaluation, identification and improvement of constraints related to access to microcredit by producers for better productivity of agroforestry systems using *Anacardium occidentale* L. in Burkina Faso

ABSTRACT

The application of best production practices which improve the productivity of agroforestry systems with cashew tree is limited by the low access of farmers to microcredits. The objective of this research was to evaluate the access and to identify the constraints of cashew farmers access to a credit line for the actors of the cashew

sector in cascades, hauts bassins and south-west regions in the aims to formulate recommendations for improving farmers access to microcredit. The data was collected through a survey and the disbursement state of the credit line. Farmers access to the credit line was reduced due to the competition with the others actors of the sector, to the guarantee, to the delay in disbursement of accepted credits, to the lack of information and farmers structuration. Putting in place credit line specific to the cashew farmers and specific to the different production operations for the farmers, involving the cashew interprofession in farmers information for increasing their trust to accept the credit approach, putting in place agricultural insurances or guarantee funds and farmers structuration are recommendations which could improve farmers access to microcredit.

© 2022 International Formulae Group. All rights reserved.

Keywords: Financing, cashew sector, guarantee, agroforestry.

INTRODUCTION

Les systèmes agroforestiers à *Anacardium occidentale* L. (anacardier) prennent de l'importance en Afrique de l'Ouest Soudano-Sahélienne et particulièrement au Burkina Faso (Somé, 2014 ; Belem, 2017) du fait des opportunités économiques procurées par l'anacardier aux producteurs (Nugawela et al., 2006; Marlos et al., 2007 ; Sarah, 2014, Sali et al., 2020). En général, *A. occidentale* est associé aux cultures céréalières (sorgho et maïs) les premières années (Belem, 2017). Cela contribue à améliorer la productivité des anacardiens grâce aux effets induits des bonnes pratiques apportées aux cultures (iCA, 2008; Belem, 2017). A des âges plus avancés, les anacardiens sont associés à des cultures basses pour une optimisation des rendements des cultures intercalaires (Somé, 2014). La productivité des anacardiens reste faible entre 100 et 200 kg/ha (Ricau, 2013) en partie à cause de l'insuffisance de l'application des bonnes pratiques de production (iCA, 2013). L'application des bonnes pratiques de production dans les plantations agroforestières ont permis d'améliorer les rendements au Burkina Faso (Belem, 2017) et dans certains cas de tripler les rendements des anacardiens au Bénin (iCA, 2013). Cependant, on constate une faible adoption de ces bonnes pratiques par les producteurs. Cela est liée à plusieurs facteurs parmi lesquels le faible pouvoir d'achat des producteurs (Abdoul et al., 2016 ; Belem, 2017) et la faiblesse des revenus des ménages (Hamadou et Kamuanga, 2002 ; Kini, 2007). En effet, les travaux de Kini (2007) ont montré que l'amélioration du pouvoir d'achat des

producteurs à travers les revenus extra exploitation ou les microcrédits qui leur sont accordés permet une meilleure application des bonnes pratiques de production. En vue de contribuer à accroître la productivité des systèmes agroforestiers à anacardier au Burkina Faso, une ligne de crédit fonds de roulement financé par le gouvernement du Burkina Faso et la banque africaine de développement a été mis en place en vue d'octroyer des microcrédits au profit des acteurs de la filière anacarde dans les régions des cascades, du sud-ouest et des hauts bassins. Il est opérationnalisé par la faitière des caisses populaires du Burkina (FCPB) à un taux d'intérêt négocié de 7% l'an. Il n'y a pas d'apport personnel des acteurs pour accéder au crédit et le délai de remboursement ne devait pas dépasser une année, avec les autres conditions d'accès à la ligne de crédit demeurant celles en vigueur au niveau de la FCPB. Pour les producteurs, cette ligne de crédit fonds de roulement est destiné à financer des activités de bonnes pratiques de production comme le labour, l'acquisition des fertilisants, les tailles d'entretien des arbres, etc. L'objectif de cette recherche était d'évaluer l'accès et d'identifier les contraintes pour l'accès des producteurs d'anacarde dans les régions des cascades, des hauts bassins et du sud-ouest à cette ligne de crédit fonds de roulement afin de formuler des recommandations pour améliorer l'accès des producteurs au microcrédit pour une application accrue des bonnes pratiques de production pour augmenter la productivité des systèmes agroforestiers à anacardier.

MATERIEL ET METHODES

Description des sites

La recherche a été conduite dans les trois principales régions productrices d'anacarde du Burkina Faso où est opérationnalisé la ligne de crédit fonds de roulement mis en place par le gouvernement du Burkina Faso et la banque africaine de développement et sont les régions des cascades, des hauts bassins et du sud-ouest. Dans la région des cascades, les producteurs d'anacarde sont estimés à environ 1113 personnes pour une superficie couverte de 5974 ha en culture conventionnelle et 338 ha en culture biologique avec un rendement de 429 t/ha (UNPA, 2014). La région des cascades est située à l'ouest du Burkina Faso, entre 10°67' et 12°11'N de latitude nord et 2°84' et 5°49' de longitude ouest. Les températures moyennes varient entre 17°C et 36°C avec une pluviométrie qui varie de 1000 à 1200 mm par an (Belem, 2017). Les sols sont de type vertisols sur alluvions fluviales (valeur agronomique certaine) et les sols hydromorphes (Belem, 2017). Dans la région des hauts bassins, les producteurs d'anacarde sont estimés à environ 1043 personnes pour une superficie couverte de 4627 ha en culture conventionnelle et 1125 ha en culture biologique avec un rendement de 599 t/ha (UNPA, 2014). La région des hauts bassins est située à l'ouest du Burkina Faso, entre 10°67' et 12°11'N de latitude nord et 2°84' et 5°49' de longitude ouest. Les températures moyennes varient entre 25°C et 30°C avec une pluviométrie qui varie de 800 à 1100 mm par an (Belem, 2017). Les sols sont peu évolués, ferrugineux et ferralitiques (Belem, 2017). Dans la région du sud-ouest, les producteurs d'anacarde sont estimés à environ 884 personnes pour une superficie couverte de 2663 ha en culture conventionnelle avec un rendement de 379 t/ha (UNPA, 2014). La région du sud-ouest est située à l'ouest du Burkina Faso, entre 10°67' et 12°11'N de latitude nord et 2°84' et 5°49' de longitude ouest. Les températures moyennes varient entre 21°C et 32°C avec une pluviométrie qui varie de 900 à 1200 mm par an (Belem, 2017). Les sols sont de types bruns eutrophes

tropicaux sur matériau argileux, ferralitiques moyennement désaturés sur matériau sablo-argileux et hydromorphes minéraux (Belem, 2017).

Description de la ligne de crédit fonds de roulement

La ligne de crédit fonds de roulement, d'un montant de deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA a été mis en place par le gouvernement du Burkina Faso et la banque africaine de développement à travers le projet d'appui au développement de l'anacarde dans le bassin de la Comoé pour la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts (Pada/redd+). Il a été opérationnalisé par la faitière des caisses populaires du Burkina au profit de tous les acteurs de la filière anacarde depuis 2018 et est toujours en cours à un taux d'intérêt négocié de 7% par an avec un délai de remboursement qui n'excède pas douze (12) mois. Pour bénéficier du crédit, les acteurs de la filière anacarde n'ont pas d'apport personnel à apporter. Par contre, une garantie en fonction du montant sollicité est demandée au bénéficiaire. Les autres conditions administratives de la FCPB restent applicables. Les activités éligibles au crédit fonds de roulement sont l'application des bonnes pratiques de production dans les vergers d'anacardiers et les plantations agroforestières avec l'anacardier.

Collecte des données

Pour l'évaluation de l'accès des producteurs à la ligne de crédit fonds de roulement, les données des montants de crédit fonds de roulement déboursé aux producteurs, commerçants et transformateurs d'anacarde issues de l'état des déboursés obtenu auprès de la FCPB ont été utilisées. Le pourcentage du fonds de roulement déboursé aux producteurs comparé aux pourcentages du fonds de roulement déboursé aux autres acteurs de la filière anacarde a été le critère pour évaluer leur accès à la ligne de crédit fonds de roulement.

Pour l'identification des contraintes à l'accès des producteurs à la ligne de crédit fonds de roulement, des enquêtes ont été menées auprès des producteurs d'anacarde

dans les régions des cascades, des hauts bassins et du sud-ouest. Un questionnaire a été préparé pour ce faire et les paramètres mesurés étaient :

- La pertinence du crédit fonds de roulement pour répondre aux besoins des producteurs
- La connaissance des producteurs sur l'existence de la ligne de crédit fonds de roulement
- La perception des producteurs sur l'approche crédit pour le financement de leurs activités
- Les besoins d'assistances techniques, financières et autres requis par les producteurs pour mieux accéder à la ligne de crédit fonds de roulement

Analyse statistique

Les pourcentages du fonds de roulement déboursé ont été dépouillés sur Microsoft Excel pour l'évaluation de l'accès des producteurs au crédit fonds de roulement en fonction de la région, du maillon et de l'interaction de ces deux facteurs. Les données des enquêtes ont été également dépouillées par Microsoft Excel pour identifier les contraintes à l'accès au crédit fonds de roulement par les producteurs.

RESULTATS

L'évaluation de l'accès des producteurs au crédit fonds de roulement

La région des hauts bassins est celle qui a obtenu le pourcentage du crédit fonds de roulement déboursé le plus élevé (Figure 1). La région des cascades, qui pourtant est la première région productrice d'anacarde, est celle qui a enregistré le plus faible pourcentage du crédit fonds de roulement déboursé (Figure 1). Le maillon commercialisation est celui qui a enregistré le pourcentage du crédit fonds de roulement déboursé le plus élevé, suivi du maillon production (Figure 2). Le plus faible pourcentage du crédit fonds de roulement déboursé a été observé pour le maillon transformation (Figure 2).

Dans la région des cascades, le pourcentage du crédit fonds de roulement déboursé le plus élevé a été obtenu pour le maillon production et est suivi du maillon

commercialisation (Figure 3). Dans la région des hauts bassins, le pourcentage du crédit fonds de roulement déboursé le plus élevé a été obtenu pour le maillon commercialisation et est suivi du maillon production (Figure 3). Dans la région du sud-ouest, le pourcentage du crédit fonds de roulement déboursé le plus élevé a été obtenu pour le maillon production et est suivi du maillon transformation (Figure 3).

Le pourcentage du crédit fonds de roulement déboursé le plus élevé pour le maillon production a été obtenu dans la région du sud-ouest et le plus faible a été obtenu dans la région des hauts bassins (Figure 3). Le pourcentage du crédit fonds de roulement déboursé le plus élevé pour le maillon commercialisation a été obtenu dans la région des hauts bassins et le plus faible obtenu dans la région du sud-ouest (Figure 3). Le pourcentage du crédit fonds de roulement déboursé le plus élevé pour le maillon transformation a été obtenu dans la région du sud-ouest et le plus faible obtenu dans la région des cascades (Figure 3).

La pertinence du crédit fonds de roulement pour répondre aux besoins des producteurs

La ligne de crédit fonds de roulement correspondait aux besoins des producteurs selon 83% de l'ensemble des producteurs enquêtés. Seulement 5% de l'ensemble des producteurs enquêtés estimaient que la ligne de crédit fonds de roulement ne correspond pas à leurs besoins avec 12% d'indécis. Dans la région des cascades, 84% des personnes enquêtées estimaient que la ligne de crédit fonds de roulement correspond à leurs besoins avec 8% d'indécis et 8% qui pensaient que la ligne de crédit fonds de roulement ne correspond pas à leurs besoins. Dans la région des hauts bassins, 96% des producteurs enquêtés estimaient que la ligne de crédit fonds de roulement correspond à leurs besoins contre 4% de producteurs qui estimaient le contraire. Dans la région du sud-ouest, 68% des producteurs enquêtés estimaient que la ligne de crédit fonds de roulement correspond à leurs besoins avec cependant un pourcentage élevé de 28% d'indécis et de 4% de producteurs enquêtés qui estimaient que la ligne de crédit

fonds de roulement ne correspond pas à leurs besoins.

Le pourcentage le plus élevé de producteurs qui estimaient que la ligne de crédit fonds de roulement correspondait à leurs besoins est celui obtenu pour la région des hauts bassins qui était de 96%. Le pourcentage le plus élevé de producteurs qui estimaient que la ligne de crédit fonds de roulement ne correspondait pas à leurs besoins est celui obtenu pour la région des cascades qui était de 8%, mais reste relativement faible. Le pourcentage le plus élevé de producteurs indécis en ce qui concerne la réponse de la ligne de crédit fonds de roulement par rapport à leurs besoins a été obtenu pour la région du sud-ouest. Il était de 28%.

La connaissance des producteurs sur l'existence de la ligne de crédit fonds de roulement

Les résultats des données d'enquête font ressortir une satisfaction globale des producteurs enquêtés avec environ 100% des enquêtés dans toutes les régions qui estimaient que le dispositif de communication mis en place pour les sensibiliser et informer sur l'existence de la ligne de crédit fonds de roulement et l'éligibilité des activités au financement de la ligne de crédit fonds de roulement est efficace. Cependant, les pourcentages de producteurs indécis obtenus par rapport à la pertinence de la ligne de crédit fonds de roulement par rapport à leurs besoins fait croire à l'existence d'un nombre important de producteurs qui ne sont pas informés de l'existence de l'opportunité.

La perception des producteurs sur l'approche crédit pour le financement de leurs activités

Globalement, 100% des producteurs enquêtés ne sont pas opposés au financement de leurs activités sous forme de microcrédits fonds de roulement. Cependant, ils remettaient en cause, certains aspects des conditions de crédit qui limitent leurs accès au financement. Selon les résultats de l'enquête, seulement 8% des producteurs enquêtés étaient satisfaits des conditions d'octroi du microcrédit fonds de

roulement contre 28% de producteurs non satisfaits et 64% de producteurs indécis. Dans la région des cascades, le pourcentage d'indécis par rapport à la satisfaction en ce qui concerne les conditions d'octroi de microcrédit a été le plus élevé. Il était de 48%. Dans les régions des hauts bassins et du sud-ouest, la même tendance a été observée avec respectivement 64% et 80% de producteurs indécis en ce qui concerne les conditions d'octroi du microcrédit fonds de roulement. Le pourcentage d'insatisfaction par rapport aux conditions d'octroi du microcrédit le plus élevé a été obtenu dans la région des cascades. Il était de 44% alors que le pourcentage d'indécis le plus élevé par rapport aux conditions d'octroi du microcrédit a été obtenu dans la région du sud-ouest et était de 80%. Le même pourcentage de satisfaction par rapport aux conditions d'octroi du microcrédit a été obtenu dans les trois régions et était de 8%.

Aussi, pour la ligne de crédit fonds de roulement, environ 95% des producteurs enquêtés ont vu leurs dossiers de crédits rejetés avec 4% de producteurs qui n'ont eu aucune suite à leurs dossiers de crédit. Seul 1% des producteurs enquêtés ont été bénéficiaires de la ligne de crédit fonds de roulement. Dans la région des cascades, tous les producteurs enquêtés affirmaient avoir vu leurs dossiers de microcrédit rejetés. Dans la région des hauts bassins, 96% des producteurs enquêtés ont vu leurs dossiers de microcrédit rejetés contre 4% qui affirmaient n'avoir eu aucune suite à leurs dossiers. Dans la région du sud-ouest, 88% des producteurs ont vu leurs dossiers de microcrédit rejetés, 8% n'ont eu aucune suite à leurs dossiers et 4% ont obtenu le microcrédit. Le pourcentage le plus élevé de producteurs bénéficiaires du microcrédit fonds de roulement a été obtenu dans la région du sud-ouest et était de 4%. Le pourcentage le plus élevé de producteurs qui ont vu leurs dossiers de microcrédit rejetés a été obtenu dans la région des cascades et était de 100%. Le pourcentage le plus élevé de producteurs qui n'ont eu aucune suite à leurs dossiers a été obtenu dans la région du sud-ouest et était de 8%.

Ensuite, par rapport à l'innovation apportée par la ligne de crédit fonds de roulement, 39% des producteurs enquêtés estimaient que celui-ci n'a pas apporté d'innovation par rapport aux financements classiques existants des activités agricoles avec 44% d'indécis ce qui reste très élevé et 17% de producteurs estimaient que le crédit fonds de roulement a apporté des innovations. Dans la région des cascades, c'est le pourcentage d'indécis par rapport à l'innovation apportée par la ligne de crédit fonds de roulement comparé aux autres financements classiques qui a été le plus élevé et était de 44%. La même tendance a été suivie dans la région des hauts bassins avec un pourcentage de 56%. Dans la région du sud-ouest, c'est le pourcentage d'insatisfaction par rapport à l'innovation apportée par la ligne de crédit fonds de roulement comparé aux autres financements classiques qui a été le plus élevé et était de 56%. Les pourcentages d'indécis les plus élevés par rapport aux innovations apportées par la ligne de crédit fonds de roulement ont été obtenus dans les régions des cascades et des

hauts bassins et étaient respectivement de 44% et 56%. Le pourcentage le plus élevé d'insatisfaction par rapport aux innovations apportées par la ligne de crédit fonds de roulement a été obtenu dans la région du sud-ouest et était de 56%. Les pourcentages de satisfaction par rapport aux innovations apportées par la ligne de crédit fonds de roulement restaient faibles et étaient de 24%, 16% et 12% respectivement pour les régions des cascades, des hauts bassins et du sud-ouest.

Les besoins d'assistances techniques, financières et autres requis par les producteurs pour mieux accéder à la ligne de crédit fonds de roulement

Les principaux besoins exprimés par les producteurs pour mieux accéder à la ligne de crédit fonds de roulement étaient de trouver des solutions à la compétition avec les autres acteurs de la filière, à la question de garantie, au retard dans le décaissement des crédits accordés, au déficit d'information et de structuration des producteurs.

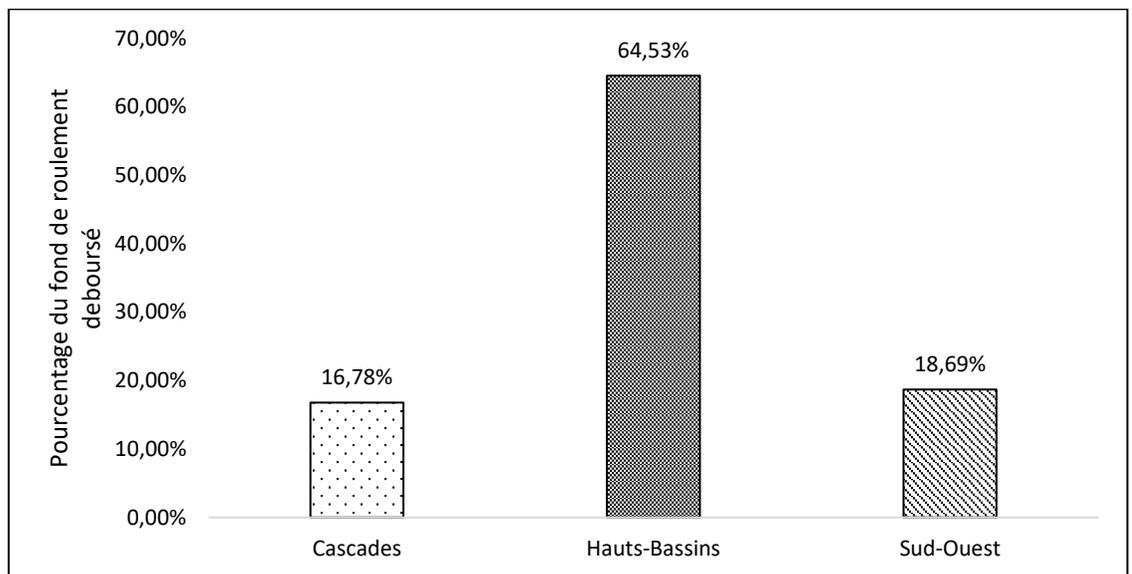


Figure 1 : Pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé pour les régions des cascades, des hauts bassins et du sud-ouest au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest).

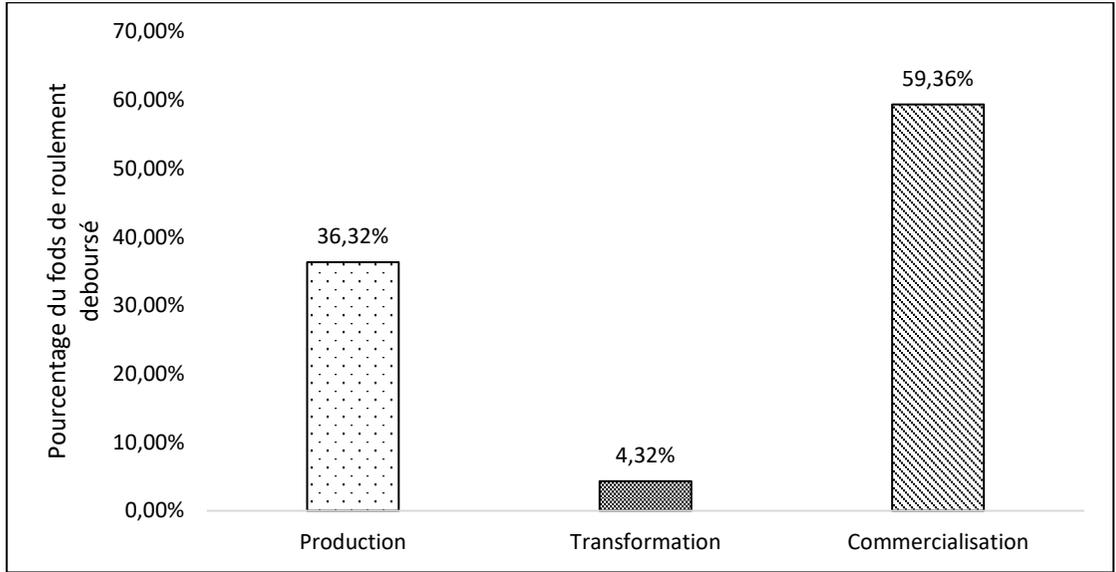


Figure 2 : Pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé pour les maillons production, commercialisation et transformation pour l'ensemble des régions des cascades, des hauts bassins et du sud-ouest au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest).

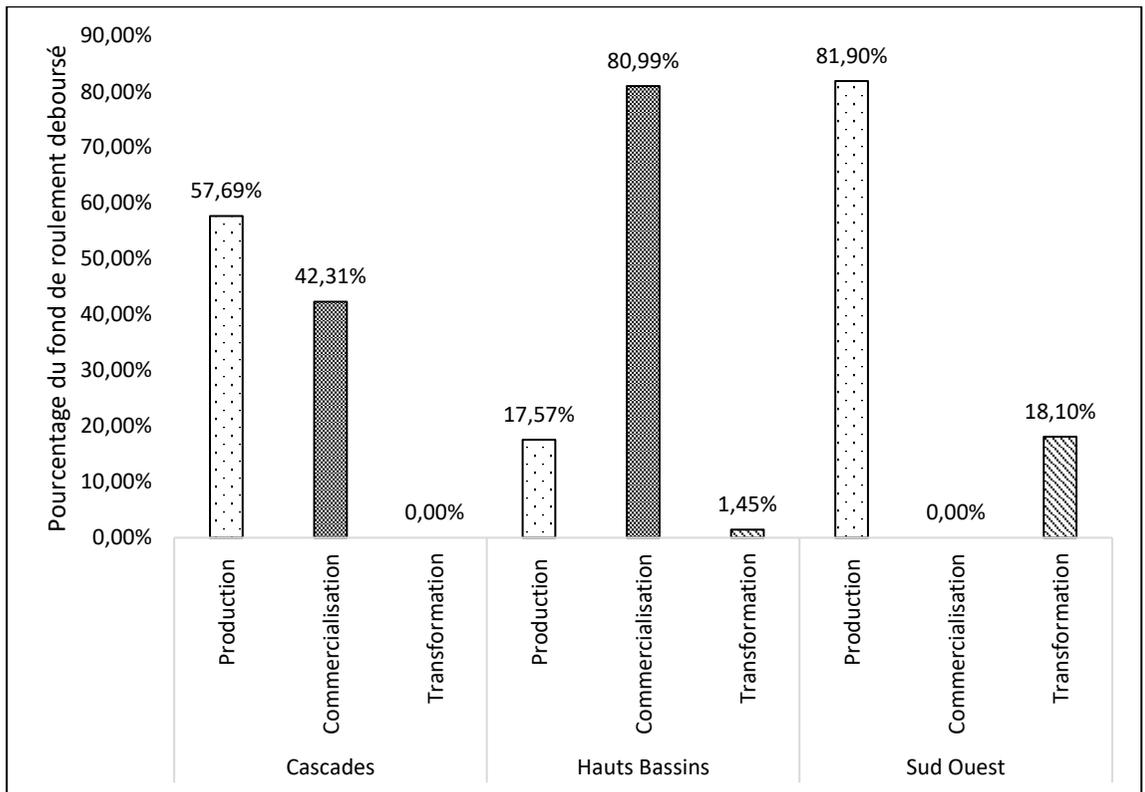


Figure 3 : Pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé pour les maillons production, commercialisation et transformation dans les régions des cascades, des hauts bassins et du sud-ouest au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest).

DISCUSSION

L'évaluation de l'accès des producteurs au crédit fonds de roulement

Le pourcentage de crédit fonds de roulement déboursé le plus élevé a été obtenu dans la région des hauts bassins qui n'est pourtant pas la première région productrice de l'anacarde au Burkina Faso (UNPA, 2014). Si on considère que l'approche crédit constitue un outil innovant pour contribuer à booster la filière agricole, cela pourrait s'expliquer par le niveau d'éducation financière élevé des acteurs de la filière anacarde de cette région du fait qu'elle abrite de nombreuses institutions de microfinances et de banques commerciales qui financent déjà le secteur agricole en général et la filière anacarde en particulier et qui sensibilisent et informent déjà les acteurs de la filière anacarde par rapport au recours à des microcrédits pour financer les investissements dans le domaine agricole. En effet, Belem (2017) a montré que le niveau d'éducation est un facteur clé dans l'adoption des technologies diffusées auprès des producteurs et qu'il détermine la capacité des producteurs à recevoir et à comprendre l'information. Plus les producteurs sont éduqués, plus ils adoptent les technologies car ils sont plus ouverts à la recherche de l'information et à l'envie d'essayer la nouveauté (Belem, 2017). La possibilité d'avoir des acteurs de la filière anacarde avec des moyens financiers importants dans la région des hauts bassins leur permettant de répondre plus facilement aux conditions d'accès du microcrédit fonds de roulement est un argument qui pourrait expliquer le pourcentage de microcrédit fonds de roulement déboursé plus élevé dans la région des hauts bassins comparé aux deux autres régions. Les ressources financières comme facteur qui influence l'accès au crédit a été reporté par Soro (2014) qui dans ses travaux de recherche a montré que les ménages à faible revenu ont difficilement accès au crédit des institutions de microfinance.

Le maillon commercialisation est celui qui a obtenu le pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé le plus élevé. Cela s'expliquerait par le fait que ce maillon dispose en général d'une grande

capacité d'intervention en termes de ressources financières comme cela a été rapporté par Bila (2008), ce qui leur permet d'accéder plus facilement au crédit des institutions de financement. Le maillon production a lui bénéficié de microcrédit fonds de roulement mieux que le maillon transformation mais moins que le maillon commercialisation. Cela pourrait s'expliquer par le nombre important de producteurs appartenant à ce maillon avec cependant très peu qui font recours à des crédits pour financer la production d'anacarde soit à cause du fait que beaucoup disposent de suffisamment de ressources financières obtenues des revenus des autres cultures ou des activités extra agricoles (Awo et al., 2021) soit à cause du fait que les conditions d'accès au crédit sont hors de portée de la plupart des producteurs. Le plus faible pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé a été observé pour le maillon transformation. Cela s'expliquerait par le fait que la transformation de l'anacarde au Burkina Faso reste très embryonnaire et essentiellement menée dans les régions des hauts bassins et des cascades (Bila, 2008). Aussi, vu le montant faible de l'enveloppe de la ligne de crédit fonds de roulement, les unités de transformation semi industrielles existantes ont été exclues car leurs besoins en crédit fonds de roulement sont trop importants. Alors, le microcrédit fonds de roulement s'adressait aux transformatrices artisanales alors que ces dernières sont très peu nombreuses (Bila, 2008) et disposent de très peu de moyens financiers pour répondre aux exigences des conditions de la ligne de crédit fonds de roulement.

Dans la région des cascades, le pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé le plus élevé a été obtenu pour le maillon production. Cette région est la première région productrice (UNPA, 2014) et fait partie des régions qui ont mis en œuvre le premier projet de valorisation économique de l'anacarde au Burkina Faso (DGPER, 2015). Au vu de cette expérience, les producteurs de cette région semblent avoir une bonne connaissance des retombées économiques que procurent les anacardières et donc ont peu de réticence à adhérer facilement aux conditions

de microcrédit fonds de roulement comparés aux deux autres régions. Le maillon commercialisation a absorbé une part relativement importante du microcrédit fonds de roulement dans cette région probablement du fait de quelques acheteurs qui en ont été bénéficiaires pour l'achat et l'approvisionnement en noix des quelques unités de transformation semi industrielles dont la présence a été rapportée par Sutter (2010). Le pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé le plus faible (nul) a été obtenu pour le maillon transformation dans la région des cascades. Cela s'expliquerait par le fait de la présence de très peu de transformatrices artisanales dans cette région (Sutter, 2010) qui pourraient avoir recours au microcrédit et de l'existence des unités de transformation semi industrielles (Sutter, 2010) dont les besoins en fonds de roulement n'ont pas été couverts par la ligne de microcrédit fonds de roulement et qui utilisent par conséquent d'autres mécanismes de financement.

Contrairement à la région des cascades, dans la région des hauts bassins, le pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé le plus élevé a été obtenu pour le maillon commercialisation. Aussi, le pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé le plus élevé pour le maillon commercialisation a été obtenu dans la région des hauts bassins. Cela serait probablement dû à la présence de gros exportateurs de noix d'anacardes installés dans la région qui abrite la capitale économique. Le maillon production a relativement absorbé une part importante du microcrédit fonds de roulement dans la région des hauts bassins. Par ailleurs, le plus faible pourcentage de microcrédit fonds de roulement déboursé aux producteurs a été obtenu dans la région des hauts bassins. Cela pourrait s'expliquer par le fait des commerçants de noix d'anacarde qui avec leurs moyens financiers ont bénéficié d'un volume important de microcrédit laissant très peu de ressources à octroyer aux producteurs qui, d'ailleurs, ne disposent pas souvent de revenus nécessaires pour répondre aux conditions de crédit comme rapporté par Soro (2014). Dans la région des

hauts bassins, le maillon transformation a obtenu le plus faible pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé malgré la présence de nombreuses unités de transformation semi industrielles et artisanales d'anacarde. Cela s'expliquerait d'une part par le fait que les transformatrices artisanales qui bien représentées dans la région (Sutter, 2010), ne sont pas capables de répondre aux exigences d'accès au microcrédit fonds de roulement parce que très peu structurées (Bila, 2008) et d'autre part par le fait que les unités de transformation semi industrielles qui y existent n'ont pas eu accès à la ligne de crédit parce que leurs besoins en fonds de roulement sont très énormes (Barro, 2020).

Dans la région du sud-ouest, le pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé le plus élevé a été obtenu pour le maillon production suivi du maillon transformation comme cela a été observé dans la région des cascades. Aussi, le pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé le plus élevé pour le maillon production a été obtenu dans la région du sud-ouest. Ces résultats s'expliqueraient par la quasi inexistence de compétition avec les autres maillons pour accéder au microcrédit fonds de roulement, notamment le maillon commercialisation. Le pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé le plus élevé pour le maillon transformation a été obtenu dans la région du sud-ouest possiblement à cause d'une activité de transformation artisanale qui commence à se développer dans cette région. En effet, la région du sud-ouest ne dispose pas encore d'unités de transformation semi industrielles (Bila, 2008). Contrairement aux deux autres régions, dans la région du sud-ouest le pourcentage du microcrédit fonds de roulement déboursé au profit du maillon commercialisation est nul. Cela pourrait s'expliquer par le fait de l'absence d'unités de transformation semi industrielles dans cette région (Bila, 2008) permettant le développement du maillon commercialisation pour approvisionner ces unités de transformation semi industrielles ou par le fait des commerçants grossistes qui ne font pas

recours au crédit parce qu'ayant une grande capacité financière et des moyens logistiques énormes et qui achètent directement les noix auprès des producteurs d'anacarde ou dans les marchés ruraux (Bila, 2008).

La pertinence du crédit fonds de roulement pour répondre aux besoins des producteurs

La faible productivité des plantations agroforestières d'anacardières est liée à un faible accès au financement par les producteurs pour l'application des bonnes pratiques de production (Flore et Omenguele, 2019). La ligne de crédit fonds de roulement mis en place correspondait aux besoins des producteurs selon 83% de l'ensemble des producteurs enquêtés. Ce pourcentage important s'explique par le fait que la ligne de crédit fonds de roulement mis en place permet aux producteurs d'accéder à des crédits campagne pour financer les activités de développement et d'entretien des vergers et des champs d'agroforesterie (le labour, l'achat des intrants, la main d'œuvre, les équipements d'entretien) et les activités de récolte (la main d'œuvre pour le ramassage des noix, le labour, etc.). La pertinence de cette ligne de crédit fonds de roulement selon les producteurs serait également liée au fait qu'elle s'adresse spécifiquement à la filière anacarde et dans une zone de production bien circonscrite (le bassin de la Comoé) contrairement à de nombreux financements existants qui financent la filière agricole de façon générale. Plusieurs banques commerciales et structures de microfinances accordent déjà des microcrédits fonds de roulement aux acteurs de la filière agricole au Burkina Faso (Bila, 2008). Seulement 5% de l'ensemble des producteurs enquêtés estimaient que la ligne de crédit fonds de roulement mis en place ne correspondait pas à leurs besoins. Ils ont expliqué que cela est dû au fait que les montants des crédits accordés étaient débloqués tardivement et ne pouvaient plus être utilisés pour financer les activités pour lesquelles ils étaient sollicités. Ces résultats sont en accord avec ceux d'Awo et al. (2021) qui ont montré au Bénin que la plupart des producteurs sont réticents à faire recours à des crédits auprès des institutions de microfinance

du fait que le crédit sollicité n'est souvent pas accordé au moment où ils sont dans le besoin pour la réalisation des activités programmées. Il y a 12% de producteurs indécis par rapport à la pertinence de crédit fonds de roulement, ce qui est important. Il s'agirait des producteurs qui ne font pas recours à des crédits pour financer leurs activités agricoles soit par méconnaissance de l'existence des opportunités de financement, soit par incapacité de répondre aux conditions de crédit. Adjobo et al. (2020) au Bénin ont aussi montré qu'un accès insuffisant des producteurs d'anacarde aux informations sur les opportunités de marché contribue à leur manque d'accès au financement.

Dans chacune des régions, le pourcentage des producteurs enquêtés qui estimaient que la ligne de microcrédit fonds de roulement correspondait à leurs besoins a été le plus élevé comparativement à ceux qui estimaient le contraire ou les indécis. Cela démontre donc que la ligne de crédit fonds de roulement constitue un moyen qui peut contribuer au développement des systèmes agroforestiers à base d'anacardières dans notre pays. Les plus forts pourcentages de producteurs qui estimaient que la ligne de crédit fonds de roulement correspondait à leurs besoins ont été obtenus respectivement dans les régions des hauts bassins, des cascades et du sud-ouest. Cela pourrait s'expliquer par le fait du niveau d'information plus élevé sur les opportunités de financement dans les grands centres urbains. Soro (2014) souligne cela lorsqu'il rapporte dans ses travaux de recherche que le contexte macroéconomique, l'environnement économique et social et les facteurs sociodémographiques sont des facteurs importants qui influencent l'accès des pauvres aux crédits. En effet, les ménages vivant en zones rurales et dans les régions où le seuil de pauvreté est élevé ont un accès limité aux sources de financement formelles (Soro, 2014). Le pourcentage le plus élevé de producteurs qui estimaient que la ligne de crédit fonds de roulement ne correspondait pas à leurs besoins était celui de la région des cascades et cela pourrait s'expliquer par le fait que bon nombre de producteurs de cette région

n'ont pas pu bénéficier du crédit eu égard au fait que c'est la région qui regorge le plus grand nombre de producteurs. Le pourcentage le plus élevé de producteurs indécis en ce qui concerne la réponse de la ligne de microcrédit par rapport à leurs besoins a été obtenu dans la région du sud-ouest et cela pourrait s'expliquer par le manque d'information et d'éducation des producteurs de cette région mais également par la faiblesse de l'existence des institutions de microfinances dans cette région. L'inégale répartition des services de microfinance est un facteur qui influence l'accès au crédit par les populations pauvres (Soro, 2014).

La connaissance des producteurs sur l'existence de la ligne de crédit fonds de roulement

Il ressort une satisfaction globale des producteurs enquêtés avec environ 100% des enquêtés qui estimaient que le dispositif de communication mis en place pour les sensibiliser et informer sur l'existence de l'opportunité de financement et sur l'éligibilité des activités à la ligne de crédit fonds de roulement est efficace. En effet, le mécanisme de communication mis en place pour accompagner les producteurs est constitué d'un réseau d'animateurs qui sont des agents de l'agriculture déjà en contact avec eux, pour l'élaboration de leurs microprojets mais également pour effectuer les activités de sensibilisation et d'information. Cela représente une opportunité pour booster le développement des plantations agroforestières d'anacardiers à travers une adoption des crédits pour une application accrue des bonnes pratiques de production si les conditions d'accès au crédit sont à leur portée. Belem (2017) dans ses travaux a montré que l'accès à l'information est un facteur motivant l'adoption par les producteurs. Les producteurs enquêtés ont relevé cependant l'insuffisance d'information et de sensibilisation sur la ligne de microcrédit fonds de roulement à corriger pour améliorer leurs accès au crédit fonds de roulement.

La perception des producteurs sur l'approche microcrédit pour le financement de leurs activités

La quasi-totalité des producteurs d'anacarde enquêtés ne sont pas opposés au financement de leurs activités sous forme de microcrédits fonds de roulement. Cela pourrait être lié au fait que la filière anacarde est porteuse d'opportunités économiques et les producteurs sont conscients que pour améliorer la productivité de leurs champs et de leurs revenus, il faut des investissements conséquents qui nécessitent cependant de gros moyens financiers. En effet, Muayila et al. (2018) rapportent que l'amélioration de la productivité agricole passe par l'utilisation d'équipements modernes, d'intrants améliorés, de mécanisation, de formation et d'organisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur. Ces changements technologiques et innovations ne peuvent se diffuser sans un financement accru mis en place et adapté aux besoins et spécificités des agriculteurs (Muayila et Tollens, 2012 ; Sourou et al., 2016 ; Flore et Omenguele, 2019). Les producteurs ont rencontré des difficultés énormes pour accéder à la présente ligne de crédit fonds de roulement eu égard aux pourcentages importants de producteurs indécis et de non satisfaits par rapport aux conditions d'accès à la ligne de microcrédit fonds de roulement et par rapport aux innovations que celui-ci a apporté comparativement aux autres financements classiques sans aucune différence entre les régions. On constate qu'il y'a un écart très important entre les données d'enquêtes et les données issues de l'état de déboursé du microcrédit fonds de roulement probablement dû au fait que les producteurs enquêtés étaient des producteurs individuels n'appartenant pas à des groupements alors que les crédits qui ont été accordés selon l'état du déboursé du microcrédit étaient pour la plupart à des groupements de producteurs. Plusieurs auteurs ont rapporté le succès de la microfinance ces dernières années par l'octroi des prêts de groupe qui permettent de réduire ou de supprimer les contraintes liées aux garanties, au risque et aux coûts de transaction facilitant

ainsi l'accès aux crédits à des populations pauvres et exclues des sources de financement formelles (Soro, 2014 ; Awo et al., 2021). La faiblesse du pourcentage des producteurs enquêtés bénéficiaires de microcrédit fonds de roulement s'expliquerait principalement selon les enquêtés par l'exigence de garanties qui sont souvent très élevées et à la lenteur du traitement des dossiers qui fait que souvent les crédits accordés ne sont plus opportuns. Awo et al. (2021) rapportent que l'exigence des garanties exclue d'office une partie des producteurs à l'accès au financement et que la plupart des producteurs veulent être indépendants des institutions de microfinance du fait que le crédit sollicité n'est souvent pas accordé au moment où ils sont dans le besoin pour la réalisation des activités programmées. La ligne de crédit fonds de roulement mis en place était supposé apporter des innovations par rapport aux financements classiques qui existent, mais un grand nombre de producteurs enquêtés étaient indécis ou estimaient que celui-ci n'a pas apporté d'innovation majeure et ce dans chacune des régions. L'innovation apportée par la ligne de crédit fonds de roulement a été la réduction du taux d'intérêt par rapport à ce qui est offert en général sur le marché aux producteurs. Il s'agit d'une innovation car, Soro (2014) a rapporté que le taux d'intérêt élevé constitue un blocage pour l'accès des producteurs à des crédits. Cependant, dans notre recherche, au vu des pourcentages élevés d'indécis et d'insatisfaction et du faible pourcentage de satisfaction obtenu dans les différentes régions par rapport aux innovations apportées par la ligne de crédit fonds de roulement, le taux d'intérêt ne serait pas le seul levier sur lequel il faut agir pour faciliter un accès accru des producteurs à des crédits.

Les besoins d'assistances techniques, financières et autres requis par les producteurs pour mieux accéder à la ligne de crédit fonds de roulement

Les principaux besoins exprimés par les producteurs étaient de trouver une solution à la compétition avec les autres acteurs de la filière, à la question de garantie, au retard dans

le décaissement des microcrédits accordés, au déficit d'information et à la structuration des producteurs. Dans le présent cas, il serait possible d'assouplir l'exigence de garanties demandées aux producteurs pour l'accès aux crédits à travers la mise en place et la souscription des producteurs à des assurances agricoles. En effet, l'assurance agricole réduit les risques pour les institutions financières et facilite l'accès des producteurs au crédit. Schickele (2016) dans ses travaux a démontré que les agriculteurs assurés investissent plus dans leurs exploitations et obtiennent des revenus plus élevés que les agriculteurs non assurés. Une autre solution pour assouplir l'exigence des garanties serait la mise en place d'un fonds de garantie permettant de gérer et partager les risques entre les différentes parties prenantes afin de contribuer à améliorer l'accès des producteurs aux crédits (Audrey, 2016). Il faudrait également organiser les producteurs pour faciliter leurs accès à des crédits car les producteurs qui appartiennent à une organisation ont plus de la facilité à obtenir des crédits agricoles vu que les crédits s'accordent aux producteurs en groupement sous réserve des cautions solidaires pour garantir le remboursement effectif des fonds empruntés et limiter les risques d'insolvabilité (Sossou et al., 2017 ; Muayila et al., 2018 ; Gogohounga et al., 2019 ; Awo et al., 2021). Cependant, certains auteurs rapportent que le fait pour les producteurs ou les pauvres d'appartenir à un groupe ne garantit pas leurs accès au crédit car d'autres facteurs comme les risques inhérents aux activités agricoles (Nsengiyumva et Mayoukou, 2018) ou le contexte macroéconomique, l'environnement économique et social et les facteurs socio démographiques (Soro, 2014) influencent l'accès des pauvres aux crédits. La formation des producteurs en épargne et crédit et sur la production d'anacarde serait également un atout pour les encourager à aller vers le crédit pour le développement de leurs activités. En effet, Awo et al. (2021) ont montré que la formation sur la production d'anacarde a un effet positif sur l'accès aux crédits agricoles par les producteurs d'anacarde car le producteur ayant bénéficié d'une formation en techniques

de production d'anacarde aura plus besoin de financement pour s'acquitter des facteurs de productions nécessaires pour la mise en application des techniques reçues au cours de la formation. Une implication active de l'interprofession, notamment l'union nationale des producteurs d'anacarde dans la sensibilisation et l'information des producteurs sur les approches et conditions de crédit augmentera la confiance des producteurs à adhérer au crédit et à améliorer leur accès au financement. En effet, beaucoup de producteurs estimaient que la ligne de crédit fonds de roulement mis en place était une subvention et non un crédit.

Conclusion

L'amélioration de l'accès au crédit par les producteurs d'anacarde pour une application accrue des bonnes pratiques de production en vue d'améliorer la productivité des systèmes agroforestiers à base d'anacardiers pourrait se faire par la mise en place de ligne de crédit spécifique aux producteurs d'anacarde et spécifique aux différentes opérations de production des producteurs, l'implication de l'interprofession de l'anacarde dans l'information pour augmenter la confiance des producteurs à adhérer à l'approche crédit, la mise en place des assurances agricoles ou de fonds de garantie et la structuration des producteurs.

CONFLIT D'INTERETS

Les auteurs déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêts dans la publication de cet article.

CONTRIBUTIONS DES AUTEURS

YNC a développé le protocole de recherche, supervisé la collecte des données, analysé les données et initié la rédaction de l'article. TP et GZ ont contribué à la révision de l'article. SO et JO ont contribué à la collecte des données sur le terrain.

REMERCIEMENTS

Nous voudrions remercier les producteurs pour leur disponibilité pendant la collecte des données sur le terrain. Nous

voudrions également remercier la faitière des caisses populaires du Burkina, le gouvernement du Burkina Faso et la banque africaine de développement pour l'opérationnalisation de la ligne de crédit fonds de roulement au profit des acteurs de la filière anacarde dans le bassin de la Comoé à travers le projet pada-redd+.

REFERENCES

- Abdoul Habou Z, Boubacar MK, Adam T. 2016. Les systèmes de productions agricoles du Niger face au changement climatique : défis et perspectives. *Int. J. Biol. Chem. Sci.* **10**(3): 1262-1272. DOI : <http://dx.doi.org/10.4314/ijbcs.v10i3.28>
- Adjobo OMFR, Yabi JA, Gouwakinnou JY. 2020. Typologie des exploitations agricoles productrices d'anacarde au Nord et au Centre du Bénin, Glazoué, Tchaourou et Djougou. *Afr. Sci.*, **16**(5): 303-316. DOI : <http://www.afriquescience.net/PDF/16/5/25.pdf>
- Audrey BF, Benoît FD, Bernard F. 2016. Le crédit à l'agriculture, un outil-clé du développement agricole. *Techniques. Fin. et Dév.*, **124** : 35-52. DOI : 10.3917/tfd.124.0035
- Awo JMS, Ollabodé N, Jacob AY. 2021. Déterminants de l'accès aux crédits agricole par les producteurs d'anacarde au nord-Bénin. *Int. J. Biol. Chem. Sci.*, **15**(4): 1605-1618
- Barro L. 2020. Etude portant sur le financement durable de la filière anacarde au Burkina Faso. Rapport final de consultation, Projet d'Appui au Développement de l'Anacarde dans le bassin de la Comoé pour la REDD+ (PADA/REDD+), Burkina Faso, p. 84
- Belem BCD. 2017. Analyse des déterminants de l'adoption des bonnes pratiques de production de l'anacarde au Burkina Faso, Mémoire de Maîtrise en agroforesterie, Université Laval, Canada, p.93

- Bila NK. 2008. Diagnostic de la filière anacarde au Burkina Faso pour une analyse de chaînes de valeur. Rapport final de consultation, programme développement de l'agriculture de la GIZ, Burkina Faso, p.54
- DGPER. 2015. Brève présentation de la filière anacarde. Ouagadougou, DGPER, p.25
- Flore KKC, Omenguele GR. 2019. L'effet synergique des déterminants de l'accès au financement bancaire par les PME au Cameroun. *J. of Academic Fin.*, **10**(2):84-101. DOI: <https://www.scientific-society.com/journal/index.php/AF/article/download/325/197>
- Gogohounga M, Labiyi IA, Coami AG, Miassi YE, Ollabodé N, Yabi JA. 2019. Caractérisation des formes de contractualisation dans la filière anacarde dans le département des collines au Bénin. *Agron. Afr.*, **31**(2):173-186. DOI: <https://www.ajol.info/index.php/aga/article/download/190369/179586>
- Hamadou S, Kamuanga M. 2002. Facteurs affectant l'adoption des cultures fourragères dans les élevages périurbains de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). Études socioéconomiques. PROCORDEL, p.24
- iCA. 2008. Bonnes pratiques d'entretien des vergers d'anacardiens. Support de Vulgarisation et d'Appui-Conseil. GIZ, p.32
- iCA. 2013. La gestion des exploitations agricoles et les bonnes pratiques agricoles. GIZ, 1 vidéo, YouTube, 5mn11s.
- Kini J. 2007. Analyse des déterminants de l'adoption des technologies de conservation des eaux et des sols dans le plateau central du Burkina Faso. Mémoire de DEA, Université de Ouagadougou, Burkina Faso, p.72
- Marlos BA, Claudivan F, Iacerda DE, Enéas Gomes F, Carlos de Abreu B, José Prisco T. 2007. Physiology of cashew plants grown under adverse conditions. *Brazilian J. of Plant Physiol.*, **19** (4): 449-461. DOI: 10.1590/S1677-04202007000400012
- Muayila KH, Mofilinga BC, Mujinga K. 2018. Impact de l'accès au crédit intrant sur les performances des exploitations agricoles de Banza-ngungu. *Revue Congolaise d'Economie et de Gestion*, EDUPC, 2018. DOI: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal01831853/document>
- Muayila KH, Tollens E. 2012. Assessing the impact of credit constraints and economic welfare of farm-household in the hinterland of Kinshasa, *African J. of Food, Agric, Nutrition and Dev.*, **62**: 577-584. DOI: <https://www.ajol.info/index.php/ajfand/article/view/77092/67554>
- Nsengiyumva T, Mayoukou C. 2018. Déterminants du financement des microentreprises agricoles par les institutions de microfinance: cas du Burundi. In : 4ème Colloque International de l'Université de Parakou
- Nugawela P, Baldé A, Poulblanc C. 2006. La chaîne de valeurs anacarde au Sénégal, analyse et cadre stratégique d'initiatives pour la croissance de la filière. Programme USAID/ croissance économique, p.78
- Ricau P. 2013. Connaître et comprendre le marché international de l'anacarde. p.49
- Sali B, Madou C, Nome A, Kuate J. 2020. Caractérisation socio-économique des grands bassins de productions d'anacardiens (*Anacardium occidentale*) et étude comportementale de leur peuplement dans le Cameroun septentrional. *Int. J. Biol. Chem. Sci.*, **14**(6): 2094-2111. DOI : <https://dx.doi.org/10.4314/ijbcs.v14i6.13>
- Sarah A. 2014. Systèmes d'innovation et territoires : un jeu d'interactions ; les exemples de l'anacarde et du jatropha dans le sud-ouest du Burkina Faso. Thèse

- de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, France, p.418
- Schickele A. 2016. "Make it Rain." Cambridge, MA: Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab, Center for Effective Global Action, and Agricultural Technology Adoption Initiative
- Somé LFMC. 2014. Analyse socioéconomique des systèmes de production d'anacarde au Burkina Faso : cas des régions des Cascades et des Hauts-Bassins. Mémoire de master 2, Institut du développement rural, Université de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, p.44
- Soro GA. 2014. Analyse des déterminants de l'accès à la microfinance : le cas des coopératives d'épargne et de crédit en Côte d'Ivoire. Thèse de doctorat, Université de Nantes, France, p.25
- Sossou KB, Fok M. 2017. Crédit de trésorerie et endettement des producteurs de coton : un cas au Centre-Bénin. In : Actes du Colloque de Bamako, Novembre 2017, p. 15
- Sourou BN, Yabi JA, Ouinsavi CAIN, Sokpon N. 2016. Importance socioéconomique de la prune rouge (*Haematostaphis barteri* Hook F.) au Bénin. *Int. J. Biol. Chem. Sci.*, **10**(1): 326-343. DOI: <http://dx.doi.org/10.4314/ijbcs.v10i1.25>
- Sutter PL. 2010. Analyse de la filière anacarde au Burkina-Faso: identification des leviers d'actions pour une meilleure valorisation des ressources paysannes. Mémoire de Fin d'études présenté en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur conférant le grade de master, Institut Supérieur d'Agriculture de Lille, France, p.96
- UNPA/BF. 2014. Base de données des producteurs/trices affilié(e)s pour les années 2011 à 2013